

# **COMBAT OUVRIER**

**Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)**

**Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.**

**Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.**

**Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> internationale.**

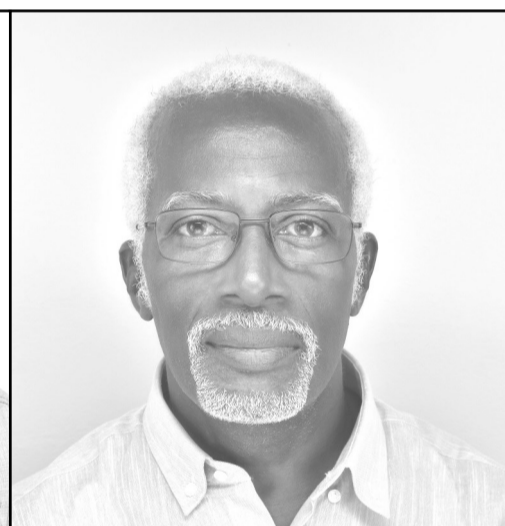
**Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 4 MAI 2024 - n° 1327**

**PRIX : 1 €**

## **ÉDITORIAL**

# **Le 8 juin, votez pour la liste « Lutte ouvrière, le camp des travailleurs »**

## **conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier, avec Jean-Marie Nomertin et Gabriel Jean-Marie**



**Combat ouvrier sera présent aux élections européennes sur la liste de Lutte ouvrière conduite par Nathalie Arthaud. Nous y avons deux candidats, Jean-Marie Nomertin pour la Guadeloupe et Gabriel Jean-Marie pour la Martinique. Nous serons la seule liste à affirmer qu'il faut renverser le capitalisme.**

La société capitaliste ne peut pas être l'avenir de l'humanité. Elle entraîne les peuples dans des guerres continues. Elle laisse des millions de femmes et d'hommes mourir de faim alors même qu'il y a possibilité de nourrir toute l'humanité. Les capitalistes exploitent durement la classe ouvrière pour en tirer leur richesse. Ils maintiennent la majorité de la population dans la misère alors que leurs fortunes à eux explosent. D'après *Forbes*, en 2021 les milliardaires d'Europe cumulaient déjà plus de 3 000 milliards de dollars. Les richesses produites par des millions de travailleurs vont dans les poches des capitalistes, mais les États continuent d'extorquer les plus

pauvres, continuent de dégrader les services utiles à la population sous prétexte de faire des économies.

L'Union européenne (UE) ne peut être qu'à l'image des gouvernements bourgeois qui la composent, c'est-à-dire contre les pauvres et au service des riches. C'est l'Europe des capitalistes. Elle a été constituée pour leur offrir un marché de 450 millions de consommateurs.

Les bourgeoisies européennes se sont enrichies en grande partie par la traite et l'esclavage des Noirs puis par le colonialisme direct dans toute la Caraïbe !

Ce ne sont pas les travailleurs de Martinique, de Guadeloupe, de toute la Caraïbe qui

leur sont redevables mais c'est l'inverse ! La dette de cette bourgeoisie européenne envers les travailleurs et les classes populaires de la Caraïbe est incommensurable !

Ces derniers comme leurs frères de classe, les travailleurs d'Europe et du monde ne récupéreront cette richesse que par la révolution des travailleurs en Caraïbe en Europe, et dans le monde en expropriant la bourgeoisie sans indemnité.

C'est pour affirmer ce programme communiste révolutionnaire que nous sommes candidats aux élections européennes sur la liste Lutte ouvrière/le camp des travailleurs de Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier.

**Guadeloupe  
Les salariés de  
DATEX arrachent  
des augmentations  
de salaire**

**LIRE p. 2**

**Martinique  
Éducation :  
mobilisation  
au collège  
Rose-Saint-Just**

**LIRE p. 3**

**Gaza  
La catastrophe  
humanitaire**

**LIRE p. 5**

# Guadeloupe

## Les salariés de DATEX arrachent des augmentations de salaire

**Depuis janvier 2024, les employés de DATEX ont engagé des négociations annuelles obligatoires.**

Depuis la grève de septembre 2022, où ils avaient obtenu 150 € net d'augmentation pour tous, les négociations n'avaient pas eu lieu. Cette année les salariés réclamaient une augmentation de salaire de 2 € brut sur le taux horaire de cha-

cun. En ces temps d'inflation record, les salariés revendiquaient aussi une révision de la prime d'ancienneté ainsi que l'amélioration des conditions de travail. Comme en 2022, les employés se sont déplacés sur les lieux de la négociation pour

suivre son déroulement. Le 24 avril au soir, ils ont fini par obtenir une augmentation de 134 € net mensuel, une revalorisation de la prime d'ancienneté, une indemnité pour l'équipe de nuit qui faisait des heures supplémentaires au-delà du contin-

gent légal.

Par leur présence et leur implication à toutes les phases de la négociation, les salariés ont largement contribué à ce recul de la direction sur leurs revendications.

## Vers la grève aux produits pétroliers ?

Le syndicat des travailleurs des produits pétroliers de Guadeloupe, le STTPG, a déposé un préavis de grève à compter du

jeudi 2 mai. Les NAO (négociations annuelles obligatoires) n'ayant rien donné depuis un mois, les travailleurs passent

donc à la vitesse supérieure. Ils ont présenté neuf points de revendication, dont une augmentation du salaire de base de 6 %,

une augmentation des tickets restaurants à 9 euros.

## CHU : grève aux urgences

**Le 24 avril le personnel des urgences du CHUG a lancé une grève qui a duré deux jours. Les agents demandaient la titularisation sans concours d'agents déjà en poste et davantage de formations.**

Au service d'accueil des urgences, 59 % des employés sont contractuels, donc en situation précaire. Ils exigeaient aussi l'augmentation des effectifs de brancardiers, infirmiers, médecins urgentistes, agents de sécurité... Les grévistes dénonçaient le manque de matériel : aiguilles, compresses, seringues, tests urinaires, brancards fonctionnels, draps, couverts, désinfectants, il manque de tout, même de savon !  
Le 26 avril un accord a été signé

entre le syndicat UTS-UGTG et la direction incluant des promesses de pérennisation pour les agents contractuels afin de les passer en stagiaire ou en CDI après deux ans d'ancienneté. Le directeur annonce aussi avoir débloqué des crédits pour l'approvisionnement en matériel. Des primes de risque seront également versées aux agents qui ne les ont pas reçues. Mais pas d'annonce sérieuse concernant l'augmentation des effectifs.



# Martinique

## Affaire Pinto : libéré mais condamné

Le mercredi 24 avril, la justice coloniale a rendu son verdict : Hervé Pinto a été libéré mais condamné à 15 mois de prison avec sursis et à 3 ans de peine probatoire.

Le procès a débuté le mardi 23 avril. Près de 300 personnes se sont rassemblées en soutien à

Hervé Pinto. Hervé Pinto était emprisonné depuis le 10 mars. On lui reproche de s'être rendu sur des terres qu'il revendique dans la commune des Trois-Îlets. La justice lui avait interdit de s'y rendre, sous peine d'être arrêté. Pinto, lui, déclare qu'il ne s'est

pas rendu précisément sur ces terres au moment de son arrestation. Il lui est aussi reproché des faits de harcèlement à l'encontre des personnes habitant dans un lotissement situé sur le terrain contesté.

Cela fait plusieurs décennies qu'il revendique ce terrain, héri-

té d'un de ses ascendants, terres sur lesquelles sont désormais construites de belles villas.

Le 26 avril, lors d'une conférence de presse rassemblant plusieurs dizaines de soutiens, son avocat a déclaré que Pinto fera appel de sa condamnation.

## Tourisme : ceux qui ont les poches pleines, ceux qui ont les mains vides !

Le 24 avril dernier, Bénédicte Di Géronimo, la présidente du Comité martiniquais du tourisme (CMT) communiquait à la presse les bons résultats du tourisme en Martinique pour 2023. Un chiffre de plus d'un million de touristes passés sur la destination, en hausse de +39 % par rapport à 2022, année après Covid, et de 3.9 % par rapport à 2019, année de référence.

Avec 500 millions d'euros, la recette touristique semble car-

tonner elle aussi. D'après le CMT, le tourisme de séjour serait le premier bénéficiaire, suivi du secteur de la plaisance. Alors évidemment, certains professionnels peuvent se frotter les mains car les dépenses des touristes ont augmenté. C'est le cas du secteur de l'hébergement, des commerces ou de la restauration. Les importations elles aussi se trouvent augmentées.

Par contre la présidente du CMT est plus que discrète concernant

les retombées sur les salariés du secteur et l'amélioration de leur situation. Il y aurait une légère hausse des chiffres de l'emploi salarié dans le secteur (INSEE 29/09/2023). Mais rien ne transparaît concernant les salaires pourtant bas des employés, ni concernant leurs conditions de travail souvent difficiles dans le secteur. Pas étonnant ! Dans la bouche de ces « officiels », amélioration de l'économie ne veut pas dire amélioration de la situa-

tion des travailleurs, mais plutôt augmentation des profits pour quelques patrons !

**Quelques chiffres de l'emploi salarié dans le secteur du tourisme (INSEE) :** Le secteur emploie autour de 9 000 salariés, essentiellement des ouvriers et des employés. Ils perçoivent en moyenne un salaire autour de 12,2 € l'heure, soit proche du SMIC (11.65 euros brut au 1er janvier 2024).

## Éducation : mobilisation au collège Rose-Saint-Just

**Mardi 23 et mercredi 24 avril, les parents d'élèves du collège Rose-Saint-Just (La Trinité) ont bloqué les accès du collège. Ils ont été rejoints par le personnel enseignant. Ensemble, ils dénoncent une baisse de moyens à compter de la prochaine rentrée scolaire.**

Le rectorat communique chaque année aux chefs d'établissement leur Dotation Globale Horaire (DGH). Il s'agit du nombre d'heures attribuées à l'établissement pour assurer les enseignements. Le chef d'établissement doit ensuite se débrouiller pour répartir le volume d'heures qu'il a reçues compte tenu du nombre d'élèves inscrits. Cette DGH ré-

trécit année après année. Objectif : réaliser des économies. Et pour atteindre cet objectif, le ministère a recours à plusieurs méthodes dont les suppressions de postes, les heures supplémentaires imposées et l'augmentation des effectifs par classe. Ce sont ces mêmes raisons qui ont conduit à des mobilisations dans plusieurs collèges (Carbet, Ma-

rin) avant celui de Trinité. À la rentrée prochaine de septembre 2024, ce sont plus d'une centaine de postes qui doivent être supprimés, autant dans le primaire que dans le secondaire. Personnel enseignant et personnel administratif sont concernés. Pour les sept prochaines années, Macron va consacrer 413 milliards d'euros au budget mili-

taire. Et pour le financer, des économies sont réalisées sur des secteurs essentiels comme l'Éducation, la Santé, les équipements publics, etc.

Dénoncer cette politique est juste. Mais pour contraindre le gouvernement à reculer, des mobilisations massives, collectives et coordonnées sont indispensables.

## Succès du repas de soutien de Combat ouvrier

Le dimanche 28 avril, nos camarades de Martinique, les sympathisants, des travailleurs de différents secteurs, ainsi que des parents et amis, étaient rassemblés pour le repas de soutien annuel de Combat ouvrier à l'ESAT de Rivière l'Or.

Un moment festif mais aussi politique au cours duquel notre camarade Gabriel Jean-Marie a présenté sa candidature sur la liste Lutte ouvrière -Le camp des travailleurs conduite par

Nathalie Arthaud et soutenue par Combat ouvrier, aux élections européennes du 8 juin prochain.

Le concours des artistes, conférencier, DJ, ainsi que le régal du palais grâce au traiteur, ainsi que les aides qui se sont manifestées, ont largement contribué à la réussite de ce moment fraternel. Qu'ils en soient tous ici remerciés.



# Guyane

## Débrayage en soutien des élèves sans papiers !

**Mardi 9 avril, les enseignants du lycée professionnel Michotte de Cayenne ont arrêté le travail pour exprimer leur indignation sur la situation des élèves sans papiers.**

En effet, bon nombre d'enfants scolarisés en Guyane sont sans papiers. À Cayenne, Kourou ou Saint-Laurent, ces enfants une fois au lycée doivent choisir une formation post bac ou des études supérieures, qui n'existent souvent pas ou peu en Guyane. Or,

leur situation administrative bloque la poursuite de leurs études. Ils ne peuvent aller en métropole ou aux Antilles étudier faute de titre de séjour. Et les délais sont longs et soumis à de nombreux critères qui en découragent plus d'un. Cette poli-

tique est injuste et cynique, car pour les jeunes haïtiens notamment, la France refuse les titres de séjours ou les régularisations. Au vue de la situation en Haïti, les travailleurs sont coincés en Guyane avec une situation administrative qui ravit les patrons,

qui peuvent les embaucher pour des salaires de misère.

L'action a été bien suivie par les collègues qui ont raison de protester contre cette situation injuste. La seule solution reste la régularisation de tous les sans papiers.

# Guadeloupe

## La lutte des petits planteurs a payé

Les petits planteurs ont lutté pendant deux mois : opérations « molokoï » (escargot), blocages des routes, meetings. Puis ils ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Ils ont bloqué entièrement tous les accès à la zone de Jarry avec leurs tracteurs, pendant deux jours mercredi 24 et jeudi 25 avril. Des dizaines d'entreprises étaient bloquées. C'est alors que rapidement les décideurs locaux ont proposé

une rencontre et un accord. La réunion eut lieu le vendredi 26 avril. Au total, environ 2,25 millions d'euros ont été mis sur la table entre État (900 000 euros), Région (500 000 euros), Département (250 000 euros) et usine de Gardel (500 000 euros).

Des tarifs par rapport à la richesse, modulés ont été proposés comme le réclamaient les planteurs. L'accord semblait sa-

tisfaire tout le monde. Mais déjà il fallait avoir remarqué que seul le patron de l'usine Gardel n'avait pas signé le protocole d'accord. Lundi 29, jour où la campagne sucrière devait réellement démarrer, le patron de Gardel, Philippot a proposé un autre texte concernant sa partie c'est-à-dire Gardel, autre que celui qui figurait dans l'accord du vendredi. Il semblait mettre des conditions à son apport de

500 000° euros. Donc nouveau mécontentement des planteurs de canne. Les ouvriers de l'usine sont aussi en colère contre leur patron ils ont appelé à une assemblée générale pour décider de leurs modalités d'action. Face au mécontentement, le patron de l'usine Gardel a fini par signer le protocole d'accord initial. La lutte a payé.



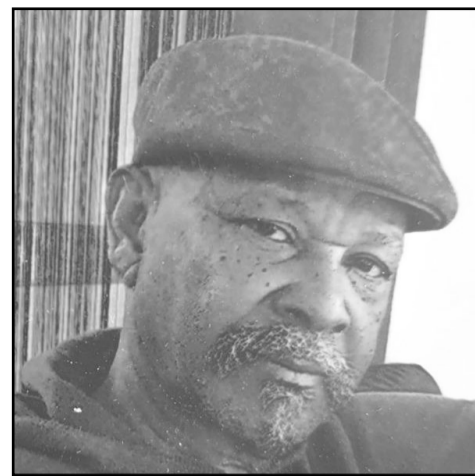
# « L'État républi-nial » : un film documentaire à voir

Le journaliste Harry Roselmack a réalisé un film sur l'affaire « Klodo ». Il a rappelé aussi l'affaire Salin et celle de Assor. Ce dernier a reçu huit balles chez lui alors qu'il était en crise à cause de ses problèmes psychiatriques. Charles-Henri Salin, un jeune lycéen avait été froidement abattu par le maréchal des logis chef Maas, à Pointe-à-Pitre le 18 novembre 1985. En fait, le gendarme a voulu venger un autre gendarme abattu par le re-

pris de justice Thimalon. Le reportage est bien réalisé avec les témoignages des parents des victimes. Plusieurs séquences sont passées avec la vidéo sur l'interpellation de Klodo, extrait violemment de sa voiture par les gendarmes puis inconscient. Il décède quelques jours plus tard.

Dans toutes ces affaires la justice coloniale réagit de la même façon. Non seulement elle ne condamne pas les coupables

mais ces derniers reçoivent une décoration. La Justice met du temps avant d'ouvrir leur procès. Pour l'affaire Klodo, elle a dans un premier temps, prononcé un non-lieu. Il a été supprimé grâce au mécontentement de la population. Ce film a été projeté mardi 23 avril au Ciné théâtre du Lamentin. Une foule nombreuse était venue le voir. Il serait souhaitable qu'il soit projeté plus largement.



Claude Jean-Pierre « Klodo ».

## Guadeloupe

### Quand Harry Durimel dérape

**Le 18 avril dernier, lors d'une interview, Harry Durimel, le maire de Pointe-à-Pitre, a déclaré : « Pour aller à Fouillole, il faut traverser Saint-Domingue ». Comprenez : il y aurait « trop » de Dominicains dans ce quartier.**

Cette déclaration a choqué la communauté dominicaine et beaucoup de gens en Guadeloupe.

Le quartier dont parle Durimel est « le Carénage ». C'est un quartier pauvre et insalubre au

bord de la mer avec de nombreuses cases en bois. D'ailleurs, il y a souvent des incendies. L'eau des égouts stagne lâchant des odeurs nauséabondes. N'empêche que depuis des décennies, des personnes de toutes origines

y vivent et animent ce quartier. L'usine sucrière Darboussier y était installée depuis 1867 et a fermé dans les années 1980. Des générations d'ouvrières et d'ouvriers y ont travaillé.

La municipalité ferait mieux de

renover totalement la zone et d'y construire des logements décentes.

Peut-être qu'après ça, Durimel aura l'impression d'être à Punta Cana... Bienvenue en Caraïbe, Monsieur le maire !

## Gosier : retour sur une foire d'empoigne

**Dans la ville du Gosier, le spectacle offert par les élus lors de la désignation du successeur au maire décédé, Cédric Cornet, prêterait à rire si derrière ne se jouait une partie du sort économique et social des habitants de la commune.**

La foire d'empoigne qu'il y eut ce jour-là, était à l'image de la rapacité de ces élus, de leur détermination à faire main basse sur les caisses municipales, à avoir un poste pour gonfler leurs égos. À aucun moment il n'a été question du sort de la population du Gosier ; de la Caisse des

écoles, de la réfection des routes, du curage des caniveaux, de la salubrité du littoral, de la vétusté des salles communales et de complexes sportifs... Cette bataille fut une insulte au vote des habitants.

Comme si cela ne suffisait pas, le spectacle continue devant la

justice, celle-là même qui a déjà eu, bien des fois, à juger leurs turpitudes diverses et multiples.

Ces gens-là ne représentent nullement le camp des travailleurs du Gosier, leur combat est celui de leurs poches. L'avenir social des habitants du Gosier dépendra de leur volonté à construire leur

propre camp : le camp des travailleurs regroupés et organisés pour imposer, quel que soit le maire en place, les changements nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie.

## Manifestations contre le massacre à Gaza

Le 19 avril, une centaine de personnes s'est rassemblée devant la mairie de Pointe-à-Pitre pour protester contre le massacre des Palestiniens de Gaza.

Ce meeting a été organisé par

Combat ouvrier. Plusieurs dizaines de citoyens et d'organisations syndicales et politiques ont pris la parole lors de ce meeting pour dénoncer l'oppression du peuple palestinien par l'État

d'Israël et ses alliés impérialistes dont l'État français.

Le dimanche 28 avril, à l'initiative d'une mère de famille, Hanane Akjija, une marche blanche

pour les enfants de Gaza dans les rues de Pointe-à-Pitre a rassemblé une centaine de participants. Elle a démarré sur la Place de la Victoire et est arrivée au rond-point Solitude à Lacroix.

## Martinique

### Case-Pilote : démission du maire

**La presse a largement rapporté la nouvelle de la démission de Ralph Monplaisir, maire de la ville de Case-Pilote, et un des soutiens de Emmanuel Macron en Martinique.**

La décision a été annoncée la veille du jour d'un procès devant le tribunal correctionnel de Fort-de-France pour la construction illicite d'un restaurant, le « Kay Dada ». Il comparait à côté du propriétaire de l'établissement.

Selon le maire démissionnaire, le motif de son retrait ne sera pas lié à cette affaire. Mais il n'a

pas voulu en dire plus. L'administration en charge des questions d'urbanisme ainsi que la justice qui a été saisie reprochent à Ralph Monplaisir ainsi qu'au gérant du restaurant diverses infractions comme le non-respect du plan local d'urbanisme (PLU), la construction illicite mais également la perception d'une taxe. Pour sa dé-

fense, Ralph Monplaisir se serait contenté de dire qu'il ne savait pas. Une défense qui n'a pas convaincu le procureur. Mais ce dernier va-t-il envoyer la force publique le cueillir comme Pinto pour le mettre au trou en cas de condamnation ? On peut en douter. Car cette justice-là est au service d'un camp : celui des riches, des patrons comme Mon-

plaisir et le propriétaire du restaurant.

Quant à savoir si Ralph Monplaisir a réellement démissionné, certains en doutent quand on sait qu'il devrait rester membre du conseil municipal de la ville.

En réalité, cette soi-disant démission n'est qu'une maladroite parade pour ne pas être condamné en sa qualité de maire.

## La catastrophe humanitaire

**Les images qui parviennent de Gaza sont de plus en plus atroces. Au 29 avril 2024, selon le ministère de la Santé à Gaza, le bilan est de 34 300 morts dont un sur trois est un enfant. Il y a 77 575 blessés. Nous assistons à un véritable massacre.**

Sur des images, une femme, avec un sachet sous le bras, marche sur les décombres de son immeuble qui vient d'être bombardé en criant : « *Je viens tout juste de sortir pour acheter de la farine. C'était l'anniversaire de mon mari et je voulais faire un gâteau* ». Puis elle s'assied sur les décombres, abasourdie en criant : « *Mon mari et mes enfants sont morts, je ne comprends pas, je viens tout juste de sortir* ». On ne distingue même pas qu'il s'agissait d'un immeuble tellement les décombres sont compactés. Dans cette configuration, sans engins de chantier, aucun corps ne peut être extrait.

Au départ, l'armée israélienne prévenait avant de bombarder. Aujourd'hui, elle bombarde sans ménagement. Même des hôpitaux ont été bombardés. Les quelques uns encore sur pied sont sans moyens et soignent les blessés de manière sommaire.

En plus des bombardements, la famine frappe la population. Israël organise la mort à petit feu des Gazaouis en restreignant les camions de ravitaillement.

Les enfants sont les premières victimes de cette guerre. On estime que chaque jour, en moyenne 10 enfants perdent une jambe à cause d'une bombe. De nombreux enfants sont devenus orphelins.

L'État d'Israël n'est pas en train de se défendre. L'État d'Israël est en train de se venger contre l'attaque qu'il a subie de la part du Hamas palestinien le 7 octobre 2023. C'était une attaque spectaculaire et particulièrement atroce qui a fait 1200 morts (selon les autorités israéliennes) mais elle ne justifie en rien les atrocités qu'Israël fait actuellement subir aux Gazaouis. Le gouvernement d'extrême droite d'Israël mené par Netanyahu aggrave la situation.

L'actuel massacre à Gaza a le soutien des grandes puissances impérialistes.

Aujourd'hui, l'État d'Israël reçoit des armes et du soutien lo-

gistique de la part de ses alliés. Les États-Unis livrent des avions de chasse valant plusieurs milliards de dollars. En 2022, la France avait vendu à Israël l'équivalent de 25,5 millions d'armes donc avant le 7 octobre. Aujourd'hui, cette aide doit être exponentielle.

Les dirigeants impérialistes soutiennent Israël contre certains pays voisins considérés comme ennemis : Iran, Irak... Il s'agit pour eux de maintenir la présence impérialiste dans cette région si convoitée pour son emplacement stratégique, son pétrole et son gaz naturel.

## Ukraine

### Les États-Unis reprennent le soutien militaire à l'Ukraine

**Pendant six mois le sénat américain a refusé d'accorder au président Zelensky des crédits militaires qu'il réclamait pour sa guerre contre la Russie. Le parti républicain de Trump ayant la majorité a voté contre pendant cette période. De son côté Biden et le parti démocrate ne cessaient de demander l'envoi de ces crédits de plus de 60 milliards de dollars.**

L'attitude de Trump pouvait surprendre. Plusieurs dirigeants de pays de l'Otan, dont la France, l'Allemagne, la Pologne le priaient de « ne pas laisser la Russie gagner la guerre contre l'Ukraine ». Et ce candidat aux prochaines présidentielles s'en prenait à ces dirigeants européens, leur reprochant de ne pas verser les sommes nécessaires à

leur défense.

Il est vrai que les États-Unis contribuent aux dépenses militaires de l'OTAN bien plus largement que la France, l'Allemagne, qui devaient verser 2 % de leur PIB (produit intérieur brut, représentatif de leur richesse) alors que l'Amérique versait 3,5 % de son PIB, soit

68 % du budget de l'OTAN. Et Trump ne se contentait pas de leur reprocher de ne pas payer leur contribution, en février 2024 il menaçait « *d'encourager Poutine à les attaquer !* »

Mais plusieurs pays de l'OTAN sont intervenus auprès de Donald Trump et le 15 avril, les sénateurs républicains ont voté

l'aide militaire à l'Ukraine. Immédiatement les États-Unis ont versé 6,5 milliards de dollars à l'Ukraine, ainsi que du matériel militaire, des missiles, des munitions. Une loi a été votée pour que soit accordée à l'Ukraine une somme de 60,8 milliards de dollars, mettant fin aux demandes répétées de son président.

## Haiti

### Conseil présidentiel bidon et gangs criminels

**Le conseil présidentiel de transition de neuf membres a prêté serment le 25 avril 2024, et il a choisi son président : Edgard Leblanc Fils et un premier ministre par intérim, Michel Patrick Boisvert.**

Chaque membre roule pour son équipe politique et se positionne pour les postes à venir. Ce conseil ouvre ainsi la voie à la formation d'un gouvernement intérimaire, dont le rôle est de mettre en place des institutions allant vers des élections dans les deux ans.

Les opposants, Jimmy Chérisier dit « Barbecue » et Guy Philippe, ont affirmé qu'ils ne laisseraient pas ce « *serpent à sept têtes, institution pilotée par la CARICOM prendre ses fonctions* ». Ils multiplient les déclara-

tions sur les médias et mobilisent leurs partisans dans des démonstrations.

Le Conseil a reçu un appui du gouvernement américain qui a envoyé quelques avions porteurs de matériel, d'armements pour la police et en parallèle d'aide alimentaire. La police ainsi dotée a pu faire quelques interventions contre les bandits. Le 28 avril il y a eu de nouveaux affrontements avec les hommes de « Barbecue » qui tentent de prendre le contrôle du palais national, un des symboles du pou-



Se mettre à l'abri de la fusillade.

voir. Ils ont subi de lourdes pertes et il y a eu plusieurs blessés et deux morts parmi les policiers, les positions restent inchangées.

La population des quartiers est

toujours la première victime des affrontements, elle se déplace vers d'autres quartiers en espérant revenir malgré les maisons brûlées. Elle n'attend rien de ce Premier ministre.



# Mois de mai, mois de grandes luttes !

**Le mois de mai est marqué par de grands événements et des luttes menées par les classes laborieuses esclaves ou ouvrières. L'esclavage fut théoriquement aboli une première fois en 1794 en Guadeloupe à la suite de la Révolution française de 1789 et des luttes des esclaves. L'abolition ne fut pas appliquée en Martinique, les colons de cette île ont préféré passer sous domination de la couronne d'Angleterre plutôt que d'abolir l'esclavage. L'histoire fait un clin d'oeil particulier au mois de mai en Guadeloupe avec les dates des 26, 27 et 28 mai qui se répètent en mai 1802, mai 1848 et mai 1967 !**



## Mai 1802 en Guadeloupe

En 1799, Napoléon Bonaparte arrive au pouvoir en France et décide de rétablir l'esclavage dans les colonies de Guadeloupe et, sans succès, dans la partie française de l'île de Saint-Domingue, l'actuelle Haïti.

Après l'abolition de 1794, il n'y avait pratiquement plus de gros propriétaires Blancs en Guadeloupe. Ils ont été guillotins ou ont fui en Martinique occupée par les Anglais. Les Noirs étaient libres.

Les troupes de Napoléon, menées par le général Richepance, débarquent à Pointe-à-Pitre le 6 mai 1802 et à Basse-Terre le 16 mai 1802.

Louis Delgrès, Joseph Ignace, Massoteau, Noël Corbet et d'autres officiers noirs se rebellent. Ce sera alors la guerre pour empêcher le retour de l'esclavage. Les femmes aussi prennent part à cette bataille. Les plus connues dont les noms sont restés dans l'histoire sont la Mulâtresse Solitude, enceinte à ce moment-là, et Marie-Rose Toto.

Le 25 mai, Ignace et ses troupes engagent la bataille à Baimbridge, aux Abymes. Ils sont vaincus et Ignace se tire une balle dans la tête en disant : « Vous n'aurez pas l'honneur de me prendre vivant ». Les survivants sont fusillés au lieu-dit Fouillole, là où est érigée l'actuelle Université des Antilles.

Sur la Basse-Terre, après des batailles acharnées dont une partie avait eu lieu dans l'actuel Fort Delgrès occupé par les rebelles, Louis Delgrès et d'autres survi-

vants, cernés, décident de quitter le fort discrètement et de rejoindre Matouba à Saint-Claude. Le 28 mai, ils se feront sauter au cri de « *Vivre libre ou mourir !* » à l'habitation D'Anglemont qu'ils avaient dynamitée. Une partie des troupes de Richepance en ont fait les frais.

Pendant de longs mois les troupes de Bonaparte ont poursuivi les « nèg mawon », les rebelles, dans les bois. Une répression impitoyable a jalonné ces mois sanglants. Ceux qui ont survécu aux combats dont la Mulâtresse Solitude furent condamnés et exécutés. Elle fut d'abord emprisonnée pendant le reste de sa grossesse puis accoucha et fut exécutée le lendemain, le 29 novembre 1802. Elle avait 30 ans.

L'héroïsme de tous ces rebelles a été sans conteste face à des troupes napoléoniennes mieux armées et plus nombreuses.

## 22 et 27 mai 1848 : en Martinique et en Guadeloupe les esclaves ont brisé eux-mêmes leurs chaînes

Le 22 mai, l'esclave Romain est arrêté et emprisonné pour avoir joué du tambour. Son arrestation déclenche des manifestations de colère. C'est ainsi qu'il est libéré le jour même. Malgré sa libération, les esclaves continuent à manifester. Une milice esclavagiste ouvre le feu sur la manifestation et fait plusieurs morts. Une insurrection se déclenche alors à Saint-Pierre et se répand dans l'île. Les esclaves en colère s'attaquent aux maîtres les plus cruels. Le 23 mai, le gouverneur Rostoland décrète l'abolition. Le

décret d'abolition officiel n'arrive qu'au mois de juin. Les esclaves ont eux-mêmes brisé leurs chaînes sans attendre sur qui que ce soit !

En Guadeloupe, depuis quelques années, les esclaves ne se soumettaient plus. Ils étaient au bord de la révolte ouverte. Ils organisaient des départs groupés des plantations ou de l'île. Le climat insurrectionnel contraignit le gouverneur Layrle à abolir l'esclavage le 27 mai 1848, comme l'avait fait avant lui celui de la Martinique.

Commémorer les 22 et 27 mai 1848, ce n'est pas pleurer sur ce qu'ils ont vécu. C'est se rappeler que les exploités de l'époque se sont battus contre l'injustice. C'est prendre exemple sur de grandes luttes passées pour renforcer les luttes d'aujourd'hui et de demain dans ce système capitaliste.

Les esclaves d'aujourd'hui sont les travailleurs, la classe ouvrière. L'esclavage moderne est perpétué par la classe capitaliste blanche, békée, noire, mulâtre, asiatique, contre les travailleurs de Martinique et de Guadeloupe, et dans le monde entier. Tout comme les esclaves d'antan, les travailleurs d'aujourd'hui n'ont rien d'autre à perdre que leurs chaînes en renversant ce système capitaliste

C'est par la grève générale, l'insurrection des masses conscientes que ce sera possible. Une insurrection comme celle du 22 mai 1848 mais dirigée par les esclaves modernes, les travailleurs d'aujourd'hui, jusqu'à la révolution sociale.

**Jacques Nestor assassiné le 26 mai 1967.**

## Mai 1967 en Guadeloupe

Le 24 mai 1967 a démarré une grève des ouvriers du bâtiment. Ils revendiquaient 2 % d'augmentation de salaire.

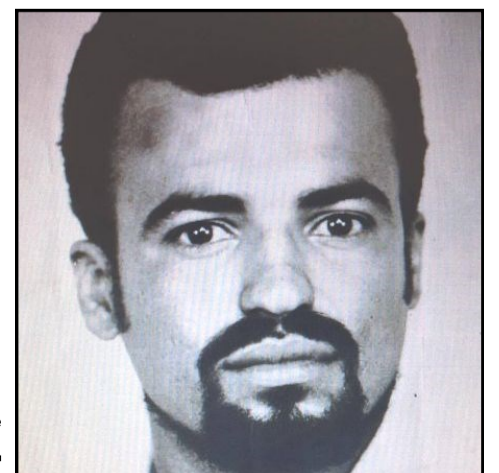
Le 26 mai, ils étaient réunis sur la Place de la Victoire avec des jeunes, devant la chambre de commerce à Pointe-à-Pitre pour négocier. Le représentant des patrons Georges Brizzard aurait alors déclaré : « *Quand les nègres auront faim, ils reprendront le travail !* ». Des affrontements commencèrent entre les ouvriers et les gendarmes venus évacuer Brizzard. Les gendarmes lancèrent des grenades lacrymogènes, ils chargèrent à coups de matraques et à coups de pieds... Les ouvriers répliquèrent à coups de pierres, de bouteilles et de conques de lambi. Dans l'après-midi, les gendarmes ouvrirent le feu. Ils tirèrent sur les manifestants rassemblés sur la Place de la Victoire.

Jacques Nestor, militant nationaliste du GONG (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe) fut ainsi abattu d'une balle en plein ventre. S'ensuivirent des heures et deux jours de massacre dans les rues de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Les gendarmes tiraient sur tout ce qui bougeait dans les rues.

Officiellement il y eut huit morts mais les témoins affirment qu'il y en a eu bien plus. Le gouvernement a caché le lourd bilan de la répression : il y eut certainement plusieurs dizaines de morts ainsi que des dizaines de blessés.

Pendant ces journées, des jeunes et des travailleurs se sont armés contre les gendarmes. Ils ont cassé une armurerie pour récupérer des armes. Des gendarmes furent grièvement blessés.

Le 30 mai, les patrons ont fini par signer une hausse de salaire de 25 %. Il aura fallu une émeute armée en mains et des morts pour cela.





## L'explosion sociale de mai 1968 en France

Le mois de mai, synonyme de luttes aux Antilles françaises, rappelle aussi la grève générale de mai 1968 en France. Il y eut un mouvement dont les secousses se firent ressentir longtemps après, ce fut la grève ouvrière.

En France, dans les années 1960, la classe ouvrière subissait une série d'attaques. Les cadences augmentaient, les bas salaires se maintenaient, le chômage refaisait surface, menaçant des milliers d'ouvriers de licenciements. Ces attaques déclenchèrent des grèves importantes.

La jeunesse quant à elle, était révoltée par la situation internationale et contre la politique du général de Gaulle. La guerre d'Algérie, du Vietnam, l'oppression coloniale en Afrique, aux Antilles... étaient autant d'événements qui attisaient la contestation dans le monde. Elle se révoltait aussi contre les conventions et autres interdictions et règlements de toutes sortes dont elle se sentait victime dans les familles, les écoles, lycées et les universités.

C'est dans ce contexte que les étudiants amorcèrent un mouvement de contestation à Nanterre en 1968. Le 3 mai les étudiants occupèrent l'université de la Sorbonne. La répression policière ne tarda pas et les étudiants ripostèrent. L'affrontement se poursuivit les jours suivants jusqu'à la symbolique nuit d'affrontement du 10 mai, la « nuit



Manifestation du 13 mai 1968 à Paris.

des barricades » à Paris.

La crise étudiante était devenue une crise politique nationale et l'opinion publique basculait en faveur de la jeunesse. Il y eut un effet de contagion parmi les jeunes travailleurs.

Les ouvriers débutèrent les grèves le 13 mai. À partir de là, la grève ne cesse de se répandre. Les syndicats suivent. Les jours suivants, elle devient quasi générale et touche tous les secteurs. Des centaines de milliers de travailleurs à la chaîne, les dockers et même les footballeurs ! Plus de 800 usines sont occupées par leurs ouvriers en grève. Le 21 mai, le pays est paralysé, 10 millions de travailleurs sont en grève.

Les dirigeants des syndicats

craignirent d'être débordés par la tournure des événements et ont cherché à contenir le mouvement.

Le gouvernement comprend rapidement l'attitude de ces chefs syndicaux, il comptera justement sur leur appui pour mettre fin au mouvement.

C'est ce qu'ils firent avec les accords de Grenelle signés le lundi 27 mai 1968. Les clauses ne soulageaient que peu la vie des travailleurs : des promesses de discussions sur les conditions de travail, le minimum vieillesse. Les ouvriers durent systématiquement, après la grève de mai-juin 1968 poursuivre la lutte dans les entreprises pour imposer le respect de certains accords. La grève de mai et juin

1968 fut l'une des plus importantes grèves générales que connut la classe ouvrière en France. Ce mouvement d'envergure arracha tout de même l'augmentation de 35 % du salaire minimum. De nombreux jeunes furent éveillés à la vie politique et aussi aux idées révolutionnaires en raison de « Mai 68 ». Les grèves n'allaient pas non-plus s'éteindre à la signature du premier accord.

La démonstration de force des travailleurs en mai 1968 manqua pourtant d'un parti ouvrier révolutionnaire. Il a manqué une avant-garde ouvrière proposant l'expropriation du capital, l'organisation et la prise en main collective du pouvoir par les travailleurs.

## Dans les entreprises

### Écho des hôpitaux (Martinique)

#### Urgences du CHUM de Fort-de-France : il fallait s'y attendre !

Le dimanche 21 avril un interne a été menacé par une arme à feu alors qu'il soignait une patiente venue aux urgences. L'auteur du fait serait un jeune homme accompagnant la patiente et qui se serait impatienté ! Une telle scène aurait pu tourner au drame. Elle a jeté un froid parmi les collègues et aussi un sentiment de frayeur légitime !

### Écho de France-Travail

#### Il s'écoute parler

Le DG Thibaut Guilluy est passé en Guadeloupe jeudi 25 et vendredi 26 avril. À part affirmer à qui veut l'entendre et le croire qu'il est d'accord avec tous les constats de difficultés grandissantes et de chômage de masse qui sévit, rien à tirer de cette visite. Ne comptons que sur nous-mêmes pour imposer

l'amélioration de nos conditions de travail.

#### France Travail, la violence vient d'en haut

Le nombre d'agressions verbales et physiques à l'encontre des employés augmente d'année en année : + 82 % de 2019 à 2023. Parallèlement, il y a également une hausse des menaces au suicide de la part de certains demandeurs d'emploi. Ce sont les conséquences des mesures du gouvernement, qui aggravent la situation des chômeurs et mettent les salariés de France travail dans des situations impossibles.

### Écho de l'aéroport

#### DGAC : Non aux suppressions de postes

Aux dernières nouvelles le syndicat majoritaire chez les contrôleurs, le SNCTA, a négocié avec la direction et levé son préavis. On ignore toujours ce qu'il a obtenu, sans doute des avantages financiers, comme d'habitude ;

mais l'argent ne fait pas tout. On supprime de plus en plus de postes en demandant d'effectuer des jours supplémentaires, comme c'est déjà le cas en Guadeloupe.

### L'écho de Jarry

#### SGEC Gaddarkhan : le patron licencie

Au début du mois Gaddarkhan a licencié un travailleur ayant plus de 25 ans d'ancienneté. Il prétexte une « faute grave ». Mais le patron est seul juge dans cette décision. C'est un comble, car ce patron est un habitué des tribunaux, grand fraudeur fiscal, et condamné à de multiples reprises. C'est lui qui devrait être « licencié ».

### La voix des communaux (Abymes)

#### Tout travaillé sé travaillé

Cela fait deux mois que les agents contractuels des écoles n'ont pas été payés. Cela se pro-

duit régulièrement. Beaucoup de collègues contractuels se plaignent de ne pas pouvoir payer leurs factures et d'être fichés à leur banque. Il serait bon qu'ils se mobilisent avec l'aide des titulaires pour obtenir des dédommagements.

### Pawol a travaillé bannann

#### S.A BOIS DEBOUT : une formation sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans l'insécurité

Le 11 avril le patron de la S.A BOIS DEBOUT organisait sur la plantation, une formation en plein air sur les conditions d'hygiène et de sécurité.

À cause de la chaleur, Block de Frieberg le patron, et le psychologue Errol Nuissier qui animait le stage, déménagèrent « la classe » sous un gros manguier créant ainsi des conditions d'insécurité pour l'ensemble. On n'était pas à l'abri de chute de branchages et de mangues.

## Annnonce aux lecteurs

**Nous ne serons pas en mesure de faire paraître le prochain numéro à la date de parution normale dans quinze jours, c'est-à-dire le 18 mai. Il paraîtra le 1er juin 2024.**

## Mayotte

### Le choléra, l'eau, les responsables !

**Mayotte est à l'aube d'une épidémie de choléra. Le premier cas de choléra à Mayotte fut détecté le 18 mars 2024. Les premiers cas autochtones, c'est-à-dire dont on est sûr qu'ils furent contaminés sur le territoire de Mayotte, furent détectés vendredi 26 avril, trois cas sur treize au total. Deux jours plus tard, le 28 avril, 26 personnes étaient malades du choléra.**

La première unité de soins spécialisée pour le choléra fut rapidement remplie, une deuxième a dû être mise en place mais les soignants dans ce territoire manquent cruellement. C'est donc au détriment d'autres services que l'hôpital s'organise en attendant des renforts.

Le choléra est provoqué par une bactérie, le *vibrio cholerae*. Cette bactérie est capable de contaminer l'eau et les aliments. La maladie provoque de violentes diarrhées, une déshydratation. Sans soin, le contaminé peut parfois mourir rapidement.

Pour reprendre les termes de l'Organisation Mondiale de la Santé : il existe un lien étroit entre la transmission du choléra et un accès inadéquat à l'eau po-

table et à des installations d'assainissement. Typiquement, les endroits à risque comprennent les bidonvilles périurbains et les camps pour personnes déplacées comme en Haïti après le dramatique séisme de 2010.

À Mayotte, officiellement département français, les conditions minimum de la salubrité ne sont pas respectées. C'est pourtant une maladie simple à éradiquer mais l'accès à l'eau potable s'est complètement détérioré dans l'île. Lors d'une période de grave pénurie en septembre et octobre 2023, la population de Mamoudzou n'avait plus accès à l'eau qu'un jour sur trois ! Le ministre délégué aux outre-mer annonçait aux populations que c'était à elles de « fournir des efforts » face à la crise.



Point de distribution d'eau à Mamoudzou, février 2024.

En voilà aujourd'hui le résultat ! En connaissant pertinemment les risques, l'État et les capitalistes responsables du secteur de l'eau ont laissé s'aggraver l'état du

réseau, de l'assainissement, ne lancent pas la construction d'usines de dessalement et laissent la population tomber malade.

## Rwanda

### Génocide, gouvernement français complice

**Le 7 avril Macron a rappelé le génocide des Tutsis, par leurs voisins, Hutus, tous habitants du Rwanda indépendant depuis 1962, pendant la présidence de Mitterrand entre 1990 et 1994. Macron a déclaré : « La France aurait pu arrêter le génocide, ... mais n'en a pas eu la volonté ». En effet, l'armée française présente a laissé faire.**

Ce génocide a fait au total entre 800 000 et un million de Tutsis morts, dont femmes et enfants, entre le 7 avril et le 17 juillet 1994, ce qui correspond à près de 10 000 tués chaque jour.

Macron dit, il tout ? Ce n'est pas sur. Le gouvernement français s'est-il contenté de « laisser faire » en raison de la non intervention de son armée ? Ou a-t-il agit réellement et en pratique en

faveur des génocidaires ? Il est permis de se poser la question. Les chefs militaires ont généralement comme consigne le silence. L'armée, « la grande muette » dit-on. Le secret-défense a-t-il été entièrement levé sur le rôle de l'armée française au Rwanda ?

Mais avoir laissé faire est de toute façon déjà criminel.

On sait aussi que les grandes puissances européennes depuis

le début de la colonisation ont divisé Hutus et Tutsis pour « régner » et ainsi piller les richesses du Rwanda et de la région. L'impérialisme européen est responsable des divisions ayant entraîné ce génocide.

Le rôle joué par l'impérialisme français est de toute façon encore une fois criminel et sanglant en Afrique.

#### ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de.....mois.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ci-joint par chèque la somme de ..... euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS  
*Combat ouvrier*  
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -  
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,  
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 26 56 18

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CombatOuvrier1>

## Fête de Combat ouvrier

**En Guadeloupe notre fête annuelle a lieu le dimanche 5 mai dans le cadre champêtre de l'espace Dihal, à Belle-Plaine au Abymes. Venez nombreux partager ce moment de convivialité !**